

• GREVE DU 13 MARS 2024

Merci à toutes et à tous qui, en présentiel ou en télétravail, se sont joints au mouvement de grève pour les salaires de TOUS. Merci à celles et ceux qui nous sont soutenu.es par un mot d'encouragement ou un sourire amical. Merci aux autres, on continuera de se battre pour vous AUSSI.

• ET MAINTENANT ?

Le 2 avril commencent les élections au CSE (Comité Economique et Social). Chaque salarié.e justifiant d'une ancienneté nécessaire recevra sous peu les instructions de vote électronique, par mail (pensez à vérifier les spam). Il vous sera présentée la profession de foi, par chaque syndicat représentatif.

A vous de : lire, comparer, juger et voter en toute liberté.

TOUTEFOIS, n'oubliez pas la dernière mandature depuis 2019 et qui s'achève dans quelques semaines.

Nous, le syndicat SUD, ne sommes jamais influençables, et encore moins dans les relations de connivence avec la direction de PRODIRECT.

• MON VOTE VA RIEN CHANGER ?

Si ton salaire est parfait, si tu viens au travail chaque matin dans la joie et allégresse, si tu transpires le bonheur et l'ambiance générale t'enchantent ; enfin, si tu adores l'absence de la prime d'ancienneté et du 13^e mois, car tu trouves qu'il suffit de chuchoter chacun dans son coin – en effet, c'est peine perdue.

Mais le CSE est élu pour les 4 prochaines années, ne l'oublie pas.

• VOTER SUD CA CHANGE QUOI ?

Pensez aux acquis sociaux que nous avons perdus à cause des syndicats majoritaires jusqu'à présent.

Contrairement aux syndicats de l'ancienne ère, SUD a TOUJOURS REFUSE de signer les accords avec l'employeur qui ont eu pour conséquence l'appauvrissement des salarié.es, la dégradation des conditions de travail et le mal-être galopant.

Jugez les Candidat.es non sur les promesses, mais sur les actes, sur l'engagement personnel et sur du concret que vous constatez, entre autres, sur votre fiche de paie.

• IL FAIT QUOI LE CSE, AU JUSTE ?

C'est le CSE qui, annuellement, mène les NAO (*négociations annuelles obligatoires*) sur nos SALAIRES.

Le CSE représente tout salarié.e quant à l'application du Code du travail, la CCN et la protection sociale.

Le CSE surveille la gestion, l'évolution économique et financière, l'organisation du travail et les conditions de vie dans l'entreprise.

Le CSE se réunit chaque mois et défend tous les salarié.es devant la direction.

Enfin, le CSE est une instance investie de pouvoirs : saisie de l'Inspection du travail et de la Médecine du travail, mise en place d'un droit d'alerte ou demande d'un audit par un organisme indépendant, etc.

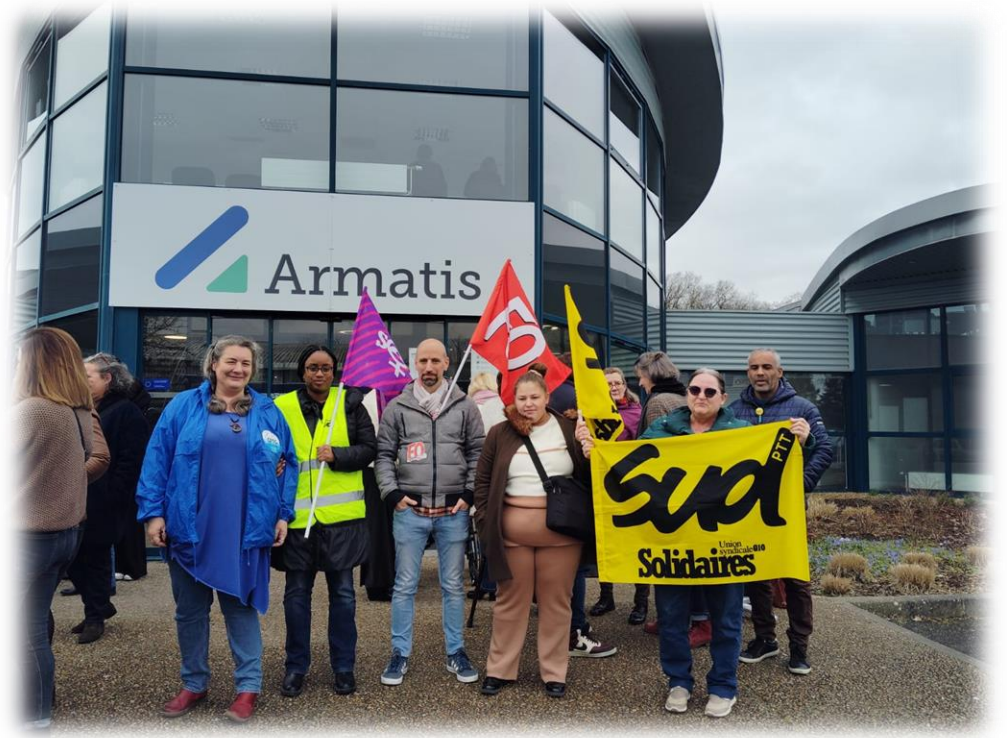
Le vote commence le 02 avril 2024.

Contact site de MARSEILLE Armande : 06.41.25.48.68 – Nicolas 06.37.70.38.17 - Mathieu 07.68.01.53.30

mail : prodirect.sud.marseille@gmail.com / web : <http://www.sudptt.org/centresappels>

BULLETIN D'INFORMATION

Quelques photos de la grève du 13/03/2024 où les Collègues de différents centres de relation clientèle ou autres entreprises de notre CCN en France (*convention collective nationale*) ont manifesté POUR NOUS TOUS et POUR NOS SALAIRES. Pour rappel, cette grève a été organisée par TOUS LES SYNDICATS, comme vous voyez sur les photos - ils ont répondu *présents* Sauf à PRODIRECT Marseille ...
Cherchez l'erreur 😊







BULLETIN D'INFORMATION



... et un souvenir *made in* Marseille :



Mme la factrice de La Poste, les étudiants de chez ISO, un salarié de l'immeuble voisin et surtout les usagers du Pôle Emploi, ont manifesté leur soutien pour notre lutte pour nos salaires, en venant nous saluer et discuter avec nous :



post scriptum :

